

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 325-36-74  
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 415 NICARAGUA: L'AIDE TECHNIQUE ETRANGERE EN QUESTION

Dans une déclaration publiée dans la presse du pays, quatre coopérants français ont donné leur point de vue sur la coopération technique étrangère en secteur rural. Point de vue qui confirme un phénomène dénoncé dans la quasi totalité des pays latino-américains: l'extension des grandes monocultures d'exportation au détriment des cultures vivrières de subsistance.

Les critiques adressées au régime nicaraguayen par les signataires ont valu à ceux-ci d'être rappelés en France par le gouvernement français.

En effet, les actes de la dictature du président Somoza ne comptent plus: après la destruction de la communauté de Solentiname (cf. DIAL D 409), c'était l'assassinat, le 10 janvier 1978, du directeur du journal "La Prensa", principal dirigeant de l'opposition. Le rapport d'Amnesty International du 16 août 1977 sur le Nicaragua est accablant.

(Note DIAL)

Les événements récents qui ont ensanglanté le Nicaragua et qui ont coûté la vie ou l'emprisonnement pour un grand nombre de jeunes de notre âge (1), motivent notre prise de position que nous présentons ici dans le but de clarifier la situation de la Mission française de développement rural et le rôle qu'elle joue dans un pays où sont, quotidiennement et de façon évidente, violés les droits de l'homme.

Nous appartenons à la mission française qui travaille depuis plusieurs années avec les instituts nicaraguayens de l'IAN et de l'INTA (Instituto Agrario de Nicaragua et Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria). Nous sommes depuis un an dans le pays, et notre activité s'est déroulée aussi bien au niveau central (Managua) qu'à la campagne (Masaya, Boaco, Matagalpa, León, Chinandega, etc.). Ainsi sommes-nous parvenus entre nous tous à acquérir une vision relativement complète de la situation au Nicaragua.

Théoriquement nous travaillons avec les petits agriculteurs dans le but d'améliorer qualitativement leur niveau de vie. Nous nous sommes cependant très vite rendu compte qu'en raison des structures agraires du pays, de la politique des instituts du pays visant au maintien de ces structures, et de notre collaboration avec eux, notre rôle était purement trompeur et mensonger. Nous voulons que tombe le mythe des missions étrangères caritatives, bienfaitrices et bénévoles, au Nicaragua du moins.

Le système agraire nicaraguayen peut se décrire comme une structure dualiste dont les éléments sont à la fois complémentaires et contradictoires: - il y a d'un côté le secteur agraire d'exportation qui produit, pour le marché

(1) Allusion aux manifestations étudiantes qui ont eu lieu en fin novembre 1977 pour l'amnistie des prisonniers (N.d.T.).

mondial, du coton, du café, du sucre, de la viande, du tabac, etc.; c'est le secteur latifundiaire qui occupe la quasi totalité des bonnes terres du pays et qui est concentré dans un nombre restreint de familles qui ont toujours chapeauté politiquement le Nicaragua;

- de l'autre côté il y a le secteur minifundiaire qui ravitaille le pays en céréales de base et qui leur fournit la main-d'oeuvre nécessaire au secteur agricole d'exportation.

Ce système se reflète dans la structure de la propriété et dans la distribution de la richesse produite:

- 1,5% des propriétaires de la terre disposent de 41,2% de la superficie cultivée, tandis que 50,8% disposent de 3,5% de la même superficie;

- la production de coton a engendré, pour la saison 1975/76, un gain de 710 millions de córdobas, tandis que la somme totale des salaires distribués n'atteint pas 350 millions de córdobas. C'est dire que le travail rémunéré à 1 córdoba offre aux propriétaires de la terre et des facteurs de production un gain de 2 córdobas.

La structure de distribution des facteurs de production et de la richesse produite est donc à la racine des différences sociales scandaleuses et du niveau de vie misérable de la majorité de la population.

Si le secteur agricole d'exportation veut rester rentable, il doit disposer de terres et de capitaux (ce que favorise le gouvernement) ainsi que de main-d'oeuvre. Le soutien apporté à l'agriculture de subsistance pour garantir son maintien s'explique car elle représente une source de main-d'oeuvre saisonnière à très bon marché, pratiquement inépuisable, pour assurer le travail dans les latifundia ou les grandes exploitations intensives à l'époque de la récolte du coton, du café ou de la canne à sucre. En accaparant la majorité des terres, le secteur agricole d'exportation oblige les minifondistes à travailler dans ses fermes. Ainsi, les deux agricultures ne doivent pas être considérées isolément, mais comme dépendantes l'une de l'autre.

Les programmes nationaux de soutien aux petits agriculteurs doivent être envisagés en fonction de la nécessité de soutenir l'agriculture de subsistance pour assurer le maintien de l'agriculture d'exportation. De cette façon, il est logique de penser que la situation misérable de la majorité permet l'opulence de quelques-uns.

Malgré la démagogie qui prévaut dans les programmes nationaux d'assistance, les petits agriculteurs se sentent trompés, et des conflits violents se produisent fréquemment. Pour maintenir une situation "calme" en dépit de ses contradictions, de son injustice et de ses déséquilibres, le gouvernement utilise une forme de répression inhumaine et insupportable. Combien de fois la Garde nationale n'a-t-elle pas servi d'arme à l'IAN pour en finir avec les conflits de la terre dans lesquels les uns veulent le petit lopin de terre nécessaire pour survivre, tandis que les autres veulent quelques arpents supplémentaires pour s'enrichir! Mais il faut savoir que la Garde nationale n'intervient qu'après l'échec des exposés de bienfaisance sur "le développement". Etant entendu qu'on ne pourra jamais parler de développement pour les paysans avant une véritable distribution des terres, le rôle de tous les instituts qui s'occupent des problèmes agraires apparaît clairement comme étant le maintien de la situation de sous-développement.

La dictature de Somoza et les constantes violations des droits de l'homme sont le reflet de la structure agricole et sociale du pays. Cette dictature a quarante ans d'expérience dans la garantie, par la répression, de l'enrichissement de certains et de la misère du peuple.

En plus de leur rôle de propagandistes du gouvernement, les instituts de l'IAN et de l'INTA s'efforcent de modérer les contradictions afin de maintenir une situation favorable à un groupe social restreint. La mission française n'a pas pu et ne peut pas échapper à la volonté et à la politique des instituts pour lesquels elle travaille. Comme techniciens, nous n'avons jamais pu mettre sur table le problème de la terre et celui de sa distribution inégale. Nous avons toujours dû, par des améliorations quelconques, nous substituer à la carence de terres.

Les instituts attendent de nous que nous leur apprenions comment développer (ou parfois comment leur dire qu'on va développer) un paysan sans lui donner l'élément de base de la production. C'est une illusion. Notre présence ici a servi à occulter les contradictions internes du pays. Comme étrangers, experts qui plus est, nous servons de justification au gouvernement nicaraguayen face à son peuple et face aux autres pays, en apportant la garantie officielle qu' "il se fait au Nicaragua une bonne politique agraire".

Nous mettons tout notre soin à reconnaître que, durant une année, nous avons été l'instrument d'une dictature, d'un gouvernement éhonté, et nous nous permettons de soulever auprès des autres membres des missions internationales la question de leurs rôles respectifs au Nicaragua. En effet, si l'attitude anti-Somoza est courante dans les cercles étrangers, ceux-ci se gardent bien de l'extérioriser. Pour comprendre cette réaction, les nicaraguayens doivent savoir que les étrangers travaillant dans le pays (y compris les signataires de cette lettre) bénéficient d'avantages matériels (horaires, honoraires, franchises, etc.) dont ils ne disposent aucunement dans leur pays d'origine. Cela peut expliquer qu'ils supportent sans difficultés les troubles de conscience provoqués par la situation au Nicaragua.

Nous avons proposé aux autorités françaises qu'elles cessent leur collaboration avec un régime qui fait depuis quarante ans la preuve de son incapacité et de son indifférence à résoudre les problèmes évoqués ci-dessus, ou à poser au moins la première pierre d'une oeuvre de développement national en ce sens. Nous lançons un appel à la conscience de tous les membres des missions étrangères pour qu'ils s'interrogent, chacun pour leur part, sur le fait de savoir si leur travail est en accord avec le respect qu'ils peuvent avoir pour la liberté et la dignité humaine.

Le 4 décembre 1977

Marc D'Anglejan, mission française INTA  
Dominique Magnet,                   "  
Jean-Luc Reuillon                   "  
Florent Maraux, mission française IAN

----

(Traduit de l'espagnol par DIAL - En cas de reproduction nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 160 F - Etranger 185 F  
(avion: tarif sur demande)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441